

Condition Générales d'Utilisation et de Vente de l'application « Foodvisor »

DATE DE MISE A JOUR : 05 février 2026

Article 1 – Objet – Champ d'application – Articulation avec les conditions des Stores

1.1 Les présentes Conditions Générales encadrent les relations contractuelles entre FOODVISOR et tout Utilisateur de l'Application « Foodvisor » qui procéderait à des achats ou à la souscription d'un abonnement à travers l'Application.

Les présentes Conditions Générales régissent également l'utilisation de l'Application « Foodvisor » par l'Utilisateur et la navigation sur les Sites internet de FOODVISOR.

1.2 Les Conditions générales s'appliquent aux Utilisateurs domiciliés dans l'Union Européenne.

1.3 Pour les Utilisateurs non domiciliés dans l'Union Européenne, les présentes Conditions générales s'appliquent sous réserve des dispositions impératives du droit local.

Elles sont régies par le droit français, sauf disposition contraire d'ordre public dans le pays de résidence de l'Utilisateur.

1.4 L'utilisation de l'Application « Foodvisor » et des Sites est conditionnée par l'acceptation par l'Utilisateur des présentes Conditions Générales.

1.5 Afin de mieux connaître vos droits et vos obligations dans le cadre de l'utilisation de l'Application « Foodvisor » et des Sites internet FOODVISOR, nous vous invitons à prendre connaissance des présentes Conditions Générales qui sont disponibles sur l'Application et sur les Sites mais également à les télécharger et les conserver notamment afin de pouvoir facilement vous y rapporter.

1.6 Les présentes Conditions Générales sont complétées par les documents suivants :

- la Politique de confidentialité (<https://www.foodvisor.io/privacy-policy/>) et la Politique de cookies (<https://www.foodvisor.io/cookies>) de FOODVISOR ;
- les conditions générales App Store et Google Play.

1.7 L'Utilisateur est en effet informé qu'en cas de téléchargement de l'Application sur un Store édité par les sociétés Google ou Apple selon le système d'exploitation utilisé par l'Utilisateur, ces dernières interviennent en qualité d'intermédiaire pour le compte de FOODVISOR et gèrent un certain nombre d'aspects dont notamment la souscription d'un Abonnement, l'exercice du droit de rétractation, le paiement de l'Abonnement, la mise en œuvre des mises à jour. L'Utilisateur est informé que les téléchargements effectués via le Store sont soumis aux conditions générales de celui-ci lesquelles prévalent sur les présentes dispositions des Conditions Générales en cas de contrariété.

En tout état de cause, FOODVISOR demeure le vendeur et fournisseur du contenu numérique vis-à-vis de l'Utilisateur.

Par ailleurs, l'Utilisateur est informé que les sociétés Apple et Google sont des tiers bénéficiaires des présentes Conditions Générales et disposent de la possibilité et du droit de se prévaloir des dispositions contenues aux présentes Conditions Générales à l'encontre de l'Utilisateur.

Article 2 – Définition

Lorsqu'ils sont utilisés avec une majuscule, les termes suivants ont le sens précisé ci-dessous.

- **FOODVISOR** : FOODVISOR, Société par actions simplifiée inscrite au RCS de Paris sous le n° 812 516 847 et ayant pour siège 40 bis rue Violet - 75015 PARIS. FOODVISOR est la Société éditrice de l'Application « Foodvisor ».
 - **Application « Foodvisor »** : Application mobile « Foodvisor », éditée par FOODVISOR et disponible sur les systèmes d'exploitation IOS et Android.
 - **Sites internet FOODVISOR** : ensemble des sites internet édités par FOODVISOR tels que <https://www.foodvisor.io> et <https://blog.foodvisor.io/>
 - **Conditions Générales** : désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation de l'Application « Foodvisor » et des Sites internet FOODVISOR et de Vente des Services.
 - **Services** : désigne les services et fonctionnalités non payants et payants proposés par FOODVISOR à travers l'Application « Foodvisor ».
 - **Politique de Confidentialité** : désigne la Politique de Confidentialité de l'Application « Foodvisor », disponible en suivant le lien suivant : <https://www.foodvisor.io/privacy-policy/>.
 - **Utilisateur** : désigne toute personne physique utilisant l'Application « Foodvisor » agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, ou toute personne morale n'agissant pas à des fins professionnelles, sous sa seule responsabilité, et qui a préalablement accepté les présentes Conditions Générales.
 - **Données Personnelles** : toutes données se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable.
- Abonnement Premium** : désigne la souscription payante d'un abonnement permettant à l'Utilisateur de bénéficier de Services supplémentaires et exclusifs.
- **Store** : désigne la plateforme de téléchargement d'applications en ligne utilisée par FOODVISOR pour commercialiser l'Application, et utilisée par l'Utilisateur pour télécharger l'Application, à savoir les plateformes Google Play Store et App Store.

Article 3 – Présentation générale de l'Application « Foodvisor »

L'Application « Foodvisor » permet à l'Utilisateur de bénéficier d'informations concernant les apports nutritionnels de ses repas et de remplir les objectifs qu'il s'est préalablement fixés.

L'Application « Foodvisor » permet également de bénéficier de recettes originales et dont les qualités nutritionnelles ont été approuvées par des professionnels de la nutrition.

En optant pour un Abonnement Premium, l'Utilisateur bénéficie de Services exclusifs tels que des conseils personnalisés rendus par un professionnel de la nutrition au sein de cours quotidiens.

Les Services de l'Application « Foodvisor » sont davantage détaillés au sein de l'article 5.3.

Article 4 – Version non payante / version premium

L'utilisation de l'Application « Foodvisor » et le bénéfice des fonctionnalités générales (cf. article 5.3) ne sont pas payantes et accessibles par simple téléchargement depuis les plateformes dédiées. Cet accès non payant est consenti en contrepartie de la fourniture par l'Utilisateur des informations nécessaires à la création de son compte et au fonctionnement des services, telles que décrites à l'article 5.2.1.

Afin de bénéficier de Services supplémentaires contenant des conseils personnalisés délivrés par un professionnel de la nutrition (cf. 5.3.2), l'Utilisateur est invité à créer un Compte Premium.

Article 4.1 – Prix de l'Abonnement Premium

Les prix de l'Abonnement sont ceux figurant sur l'Application et le Site sont entendus en Euros toutes taxes comprises (TTC), tenant compte de la TVA applicable au jour de l'achat.

Article 4.2 - Modalités de souscription et de paiement

4.2.1 La souscription à un Abonnement Premium peut s'effectuer sur trois plateformes de paiement : App Store, Google Play ou sur le Site (Stripe).

L'Utilisateur a la possibilité de souscrire à un Abonnement Premium soit lors de sa création de compte dans les conditions de l'article 5 soit ultérieurement dans le cadre de l'utilisation de la version non payante en allant dans un des emplacements suivants au sein de l'Application :

- depuis la rubrique « Coach » ;
- lors de l'enregistrement d'un repas, y compris :
 - o sur l'écran de prise de photographie du repas ;
 - o sur l'écran « Ajout rapide » ;
 - o au moment de la validation du repas ;
- à l'occasion d'opérations promotionnelles, telles que celles présentées sur la page « Journal » de l'Application.

Pour souscrire à l'Abonnement Premium, l'Utilisateur doit suivre les indications fournies par le Site ou l'Application :

- L'Utilisateur prend connaissance des caractéristiques essentielles des Services et des offres d'abonnement et détermine seul à laquelle il souhaite souscrire désire acquérir et commander en la sélectionnant ;
- L'Utilisateur doit prendre connaissance des conditions générales de vente applicables à la Commande et manifester son acceptation auxdites conditions générales en cochant la case correspondante ;
- L'Utilisateur a la possibilité de procéder à un paiement selon les conditions indiquées aux articles 4.2.2 et 4.2.3 ci-dessous ;
- L'Utilisateur valide enfin son paiement en cliquant sur « Payer ».

4.2.2 Achat via le Store

Pour les Utilisateurs de l'Application « Foodvisor » utilisant IOS, le paiement de l'Abonnement Premium se fait via le compte iCloud de l'Utilisateur.

Pour les Utilisateurs de l'Application « Foodvisor » utilisant Android, le paiement de l'abonnement Premium se fait via le compte Google Play de l'Utilisateur.

4.2.3 Achat via le Site

Les Abonnements souscrits via le Site sont payés par carte bancaire uniquement.

Article 4.3 – Mise à disposition de l'Application

La version Premium de l'Application est immédiatement mise à disposition de l'Utilisateur.

Article 4.4 - Renouvellement automatique

Tout Abonnement Premium souscrit par l'Utilisateur est automatiquement renouvelé après sa date d'expiration dans les conditions précisées ci-dessous.

Un mois au plus tard avant la date d'expiration de son Abonnement Premium, l'Utilisateur sera informé par écrit soit par le Store soit par FOODVISOR de sa possibilité de ne pas reconduire l'Abonnement Premium et de la date limite de non-reconduction.

En l'absence de réponse de l'Utilisateur dans les délais limites impartis, son Abonnement Premium sera automatiquement reconduit.

Article L215-1 du Code de la consommation

Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction.

Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.

Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat.

Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur.

Par exception au premier alinéa du présent article, pour les contrats de fourniture de service de télévision au sens de l'article 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et pour les contrats de fourniture de services de médias audiovisuels à la demande, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la première reconduction, dès lors qu'il change de domicile ou que son foyer fiscal évolue.

Article L215-1-1 du Code de la consommation

Lorsqu'un contrat a été conclu par voie électronique ou a été conclu par un autre moyen et que le professionnel, au jour de la résiliation par le consommateur, offre au consommateur la possibilité de conclure des contrats par voie électronique, la résiliation est rendue possible selon cette modalité.

A cet effet, le professionnel met à la disposition du consommateur une fonctionnalité gratuite permettant d'accomplir, par voie électronique, la notification et les démarches nécessaires à la résiliation du contrat. Lorsque le consommateur notifie la résiliation du contrat, le professionnel lui confirme la réception de la notification et l'informe, sur un support durable et dans des délais raisonnables, de la date à laquelle le contrat prend fin et des effets de la résiliation.

Un décret fixe notamment les modalités techniques de nature à garantir une identification du consommateur et un accès facile, direct et permanent à la fonctionnalité mentionnée au deuxième alinéa, telles que ses modalités de présentation et d'utilisation. Il détermine les informations devant être fournies par le consommateur.

Conformément au II de l'article 15 de la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022, ces dispositions entrent en vigueur à une date fixée par décret, qui ne peut être postérieure au 1er juin 2023. Elles sont applicables aux contrats en cours d'exécution à la même date.

Article L215-2 du Code de la consommation

Les dispositions du présent chapitre, à l'exception de l'article L. 215-1-1, ne sont pas applicables aux exploitants des services d'eau potable et d'assainissement.

Conformément au II de l'article 15 de la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022, ces dispositions entrent en vigueur à une date fixée par décret, qui ne peut être postérieure au 1er juin 2023. Elles sont applicables aux contrats en cours d'exécution à la même date.

Article L215-3 du Code de la consommation

Les dispositions du présent chapitre sont également applicables aux contrats conclus entre des professionnels et des non-professionnels.

Article L241-3 du Code de la consommation

Lorsque le professionnel n'a pas procédé au remboursement dans les conditions prévues à l'article [L. 215-1](#), les sommes dues sont productives d'intérêts au taux légal.

Article 4.5 – Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, l'Utilisateur qui agit en tant que consommateur bénéficie en principe d'un droit de rétractation conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation.

A ce titre, l'Utilisateur a la faculté d'annuler son Abonnement sans donner de motif, dans un délai de quatorze (14) jours, décompté à partir du lendemain de la conclusion du contrat.

Pour exercer ce droit de rétractation, l'Utilisateur doit notifier dans le délai visé ci-avant sa décision, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté adressée à :

- l'éditeur du Store auprès duquel l'Abonnement a été souscrit en cas de souscription via l'Application;
- auprès de FOODVISOR pour les souscriptions via le Site.

L'Utilisateur a la possibilité d'utiliser dans ce cadre le formulaire type de rétractation annexé aux présentes Conditions Générales.

En cas de rétractation de l'Utilisateur, ce dernier sera remboursé dans un délai maximum de quatorze (14) jours.

Article 4.5 – Résiliation de l'Abonnement

4.5.1 Résiliation pour convenance

En complément de l'article 4.3 ci-avant, l'Utilisateur a la possibilité, à tout moment, de mettre un terme à son Abonnement Premium en résiliant l'Abonnement auprès du Store sur lequel il a été souscrit. Supprimer l'application Foodvisor ou son compte Foodvisor ne supprime pas automatiquement l'abonnement Premium.

Selon la plateforme sur laquelle l'Abonnement a été souscrit :

- Apple : l'Utilisateur doit résilier l'Abonnement via les paramètres de l'App Store. Se référer à la page de support Apple : <https://support.apple.com/fr-fr/ht202039>
- Android : l'Utilisateur doit résilier l'Abonnement via paramètres du Google Play Store. Se référer à la page de support Google : <https://support.google.com/googleplay/answer/7018481>
- le Site : l'Utilisateur doit résilier l'Abonnement via la page Compte depuis le Site : <https://www.foodvisor.io/account>.

En cas de problème, l'Utilisateur peut contacter le support Foodvisor par email ou voie postale en se référant à l'article 12 des présentes Conditions Générales

L'Utilisateur est expressément informé qu'en cas de résiliation anticipée de l'Abonnement avant son terme (hors cas visé à l'article 4.6 ci-dessous) aucun remboursement ne sera réalisé par FOODVISOR.

4.5.2 Résiliation pour non-conformité

En cas de non-conformité de l'Application dans les conditions prévues à l'article 7 ci-après, l'Utilisateur dispose de la possibilité de résilier l'Abonnement aux torts de FOODVISOR.

Les demandes devront être adressées à FOODVISOR en cas de souscription sur le Site ou directement au Store.

FOODVISOR ou le Store procèdera au remboursement du prix dans un délai maximal de quatorze (14) jours.

Article 4.6 – Remboursement dans le cadre de l'offre « satisfait ou remboursé »

4.6.1 Nonobstant ce qui précède, l'Utilisateur bénéficie de la possibilité de résilier son Abonnement à tout moment et d'obtenir un remboursement total si toutes les conditions suivantes sont remplies :

- L'Utilisateur a complété la consultation de l'ensemble des classes du programme accessibles jusqu'au niveau 4 sur la page « Coach » de l'Application.
- L'Utilisateur n'a constaté aucune perte de poids mesurable depuis la date de souscription de l'Abonnement Premium.

4.6.2 Les demandes devront être adressées à FOODVISOR conformément à l'article 12 des présentes Conditions Générales et devront être formulées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de souscription de l'Abonnement Premium.

4.6.3 Si les conditions sont réunies, FOODVISOR procèdera au remboursement des sommes dans un délai de quatorze (14) jours.

Article 5 – Description de l'Application « Foodvisor »

Article 5.1 – Téléchargement et installation de l'Application « Foodvisor »

Toute personne souhaitant utiliser l'Application « Foodvisor » doit procéder préalablement à son téléchargement sur son terminal mobile.

Le téléchargement de l'Application « Foodvisor » se fait depuis l'Apple Store pour le système d'exploitation IOS et depuis le Play Store pour le système d'exploitation Android.

Le téléchargement de l'Application « Foodvisor » nécessite les configurations techniques suivantes ou toute autre indication figurant sur le Store au moment du téléchargement :

- Version minimale d'iOS : 16.2
- Version minimale d'Android : 9.0

Article 5.2 – Création du profil et du compte

5.2.1 L'utilisation de l'Application est conditionnée à la création d'un compte personnel par l'Utilisateur.

Au premier lancement de l'Application « Foodvisor » ou en cas de création de profil via le Site, l'Utilisateur est invité à compléter son profil en indiquant les informations suivantes :

- des informations d'identification et démographiques (ex. nom, âge, genre, taille, poids)

- des informations relatives au mode de vie et à l'activité physique
- des informations relatives aux habitudes alimentaires, objectifs et motivations
- des informations liées à l'état de santé ou à des contraintes nutritionnelles

Une fois ces informations validées, l'Utilisateur est invité à prendre connaissance des présentes Conditions Générales et de la Politique de confidentialité relative à la protection de ses Données Personnelles.

L'Utilisateur est également invité à exercer ses choix concernant l'utilisation de ses Données Personnelles (cf. Article 9 – Données personnelles).

L'Utilisateur est invité à créer un compte pour sauvegarder ses réponses.

Afin d'affiner son profil, des informations complémentaires lui sont par la suite demandées, parmi lesquelles :

- des informations relatives au mode de vie et à l'activité physique
- des informations relatives aux habitudes alimentaires, objectifs et motivations
- des informations liées à l'état de santé ou à des contraintes nutritionnelles

L'accès à l'Application et à ses fonctionnalités nécessite que l'ensemble des informations requises par FOODVISOR soient renseignées.

Cas de l'Utilisateur âgé de moins de 16 ans

L'accès et l'utilisation de l'Application sont réservés aux personnes âgées d'au moins seize (16) ans.

Si l'âge indiqué par l'Utilisateur démontre qu'il est âgé de moins de seize (16) ans, son inscription et l'accès aux Services sont refusés.

Aucune collecte ni traitement de Données Personnelles n'est effectué pour ces Utilisateurs.

5.2.2 Chaque Utilisateur, quel que soit son statut, est responsable de la détermination et de la conservation de son mot de passe.

Le compte est attaché à l'Utilisateur à titre strictement personnel et nominatif. L'Utilisateur s'interdit de le divulguer à toute autre personne. Tout Utilisateur peut solliciter à tout moment la réinitialisation de son mot de passe via l'onglet « mot de passe perdu ».

L'Utilisateur s'engage à utiliser exclusivement son email et son mot de passe actifs. Toute tentative d'accès par des mots de passe différents de ceux actifs peut être considérée comme une agression informatique relevant des lois en vigueur. Le cas échéant, FOODVISOR se réserve le droit de faire cesser l'accès à l'Application sans que l'Utilisateur ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnité.

Article 5.3 – Conditions d'utilisation

L'Utilisateur s'engage à ne commettre aucun acte qui pourrait mettre en cause la sécurité de l'Application et des Sites et utiliser l'Application et les Sites dans le respect des lois et règlements en vigueur.

L'Utilisateur s'engage notamment à ne pas diffuser de message(s) ou information(s) quelle que soit leur forme ou leur nature qui serait :

- contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- contraires au respect de la vie privée ;
- à caractère injurieux, diffamatoire, raciste, xénophobe, révisionniste ou portant atteinte à l'honneur ou à la réputation d'autrui, incitant à la discrimination, à la haine ;
- menaçant une personne ou un groupe de personnes ;
- à caractère pornographique ou pédophile ;
- incitant à commettre un crime, un délit ou un acte de terrorisme ou faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- incitant au suicide ;
- violant la législation sur le secret des correspondances, ou, de façon générale, contraire à une réglementation en vigueur ou une loi en vigueur ;
- permettant à des tiers de se procurer directement ou indirectement des biens corporels ou incorporels illicites ;
- permettant à des tiers de se procurer des logiciels piratés, des numéros de série de logiciels, des logiciels permettant des actes de piratage et d'intrusion dans les systèmes informatiques et de télécommunications, des virus et d'une manière générale tout outil logiciel ou autre permettant de porter atteinte aux droits d'autrui et à la sécurité des personnes et des biens.

Article 5.4 Fonctionnalités de l'Application « Foodvisor »

Article 5.4.1 – Fonctionnalités générales

Les fonctionnalités générales de l'Application « Foodvisor » sont accessibles par tout Utilisateur, que celui-ci ait ou non souscrit à un Abonnement Premium.

Les fonctionnalités générales de l'Applications « Foodvisor » sont les suivantes :

- **Obtenir des informations nutritionnelles sur les aliments de son choix :**

L'Utilisateur a plusieurs possibilités pour renseigner un aliment :

- Scanner le code-barres rattaché à l'aliment :
L'Application « Foodvisor » donne la possibilité à l'Utilisateur d'obtenir des renseignements sur des aliments simplement en scannant le code-barres de l'ingrédient concerné à l'aide de son terminal mobile.
L'Utilisateur est invité à suivre les instructions contenues dans l'Application « Foodvisor » pour le scan du code-barres.
Une fois la photographie effectuée, FOODVISOR identifie automatiquement l'aliment concerné afin de fournir les informations nutritionnelles adaptées à l'Utilisateur.
- Renseigner manuellement l'aliment :
L'Application « Foodvisor » donne la possibilité à l'Utilisateur d'obtenir des renseignements sur des aliments en indiquant manuellement la qualité et la quantité de l'aliment.
- Une fois ces informations complétées, FOODVISOR traite ces renseignements afin de fournir les informations nutritionnelles adaptées à l'Utilisateur.

- **Déterminer et suivre l'évolution de ses objectifs**

L'Utilisateur a la possibilité de choisir parmi différents objectifs, tels que la perte de poids, le maintien du poids, la prise de masse ou le rééquilibrage alimentaire.

En renseignant régulièrement les résultats de sa pesée, l'Utilisateur pourra suivre l'évolution de son poids afin d'adapter ses habitudes alimentaires en conséquence.

Pour accéder à ce Service, l'Utilisateur doit accepter le partage de donnée type poids et pesée puis aller dans l'onglet « statistique » de l'application.

- **Ajouter des activités physiques**

L'Application « Foodvisor » permet à l'Utilisateur d'ajouter des activités physiques afin de bénéficier d'informations concernant leur impact sur le suivi de ses objectifs et sur sa santé.

L'Utilisateur a plusieurs possibilités pour renseigner une activité physique :

- Synchroniser l'Application « Foodvisor » avec des Applications tierces :

L'Utilisateur a la possibilité de lier l'Application « Foodvisor » avec des Applications tierces telles que l'Application « Santé » éditée par la Société APPLE, afin de synchroniser automatiquement ses activités physiques avec l'Application « Foodvisor ».

Pour effectuer cette synchronisation, l'Utilisateur doit accepter le partage de données avec l'application Santé d'APPLE quand demandé (après un ajout de sport ou directement dans les paramètres de l'application). Si vous vous connectez à des Applications Tierces comme Santé d'Apple, Foodvisor collectera et utilisera vos Données Personnelles provenant de ces applications tierces et en particulier les données de Santé que vous choisissez de synchroniser avec Foodvisor. Foodvisor n'utilise pas les données d'Apple Santé à des fins marketing, et ne partage pas ces données avec des tiers.

- Renseigner manuellement une activité physique :

L'Utilisateur peut également rentrer lui-même des activités physiques parmi celles contenues dans la base de données de l'Application « Foodvisor ».

Pour accéder à ce Service, l'Utilisateur doit accepter le partage de donnée type calories brûlées et ajouter son activité depuis la page « Historique » de l'application.

- **Accéder à des recettes**

L'Utilisateur peut bénéficier d'un nombre limité de recettes dont la qualité nutritive a été approuvée par les experts de FOODVISOR.

Pour accéder à ce Service, aller dans l'onglet « Recettes »

Pour accéder à la totalité des recettes disponibles sur l'Application « Foodvisor », la souscription à un Abonnement Premium est nécessaire.

Article 5.4.2 – Fonctionnalités réservées aux Abonnement Premium

La souscription à un Abonnement Premium permet à l'Utilisateur de bénéficier, outre des fonctionnalités générales, des fonctionnalités exclusives suivantes :

- **Bénéficier de recettes :**

L'Utilisateur titulaire d'un Compte Premium peut accéder à toutes les recettes disponibles sur l'Application « Foodvisor » et approuvées par les experts de FOODVISOR.

- **Cours de nutrition quotidiens**

Les cours personnalisés créés par les experts de FOODVISOR sont accessibles à l'Utilisateur titulaire d'un abonnement Premium. Ils permettent à l'Utilisateur d'avoir accès à des informations personnalisées sur la nutrition, la psychologie et la motivation.

- **Articles de nutrition**

L'Utilisateur peut bénéficier de l'accès à des articles sur la nutrition avec des exemples de menus alimentaires (perte de poids, prise de muscle, régimes spécifiques, etc.).

- **Fonctionnalités de personnalisation**

L'Utilisateur bénéficie des fonctionnalités de personnalisation telles que la modification de la répartition en macronutriments journalière et de l'objectif calorique par repas, ou encore l'objectif calorique en fonction des jours de la semaine.

- **Informations spécifiques sur les aliments**

L'Utilisateur a accès à toutes les informations nutritionnelles de chaque aliments (macro/micronutriments et bénéfices).

- **Bilan par repas et quotidien**

L'Utilisateur a accès à un bilan sur chaque repas qui lui donne le récapitulatif et des conseils personnalisés. L'abonnement Premium donne aussi accès un bilan quotidien qui donne un récapitulatif de la journée ainsi que des suggestions d'aliments pour couvrir les besoins.

- **Pack : Programme de sport et menus**

L'Utilisateur peut souscrire à un pack payant supplémentaire qui lui donnera accès à des cours de sport sous forme de vidéos ainsi que des exemples menus (végétarien ou non végétariens).

Ce pack se paye séparément et une seule fois. L'Utilisateur aura ainsi accès au pack à vie. Le pack ne fait donc pas partie de l'abonnement Premium.

Article 6 – Propriété intellectuelle

FOODVISOR concède à l'Utilisateur un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif d'utilisation de l'Application.

La dénomination « FOODVISOR », les logos, slogans et marques enregistrées ou non, représentées sur les sites ou Applications de FOODVISOR, sont la propriété exclusive de FOODVISOR. Toute utilisation, reproduction et/ou modification qui en serait faite sans l'accord écrit et préalable de FOODVISOR serait susceptible d'en constituer la contrefaçon, au sens des articles L. 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle, susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

La présentation et le contenu de l'Application « Foodvisor » et des Sites internet FOODVISOR constituent, ensemble, une œuvre protégée par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, dont FOODVISOR est titulaire. Aucune reproduction et/ou représentation, partielle ou intégrale, ne pourra en être faite sans l'accord préalable et écrit de FOODVISOR.

Les dessins, photographies, images, textes, séquences animées sonores ou non et autres documentations représentées sur l'Application « Foodvisor » et les Sites internet FOODVISOR sont objets de droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle et sont, selon les cas propriété de FOODVISOR ou de tiers ayant autorisé limitativement FOODVISOR à les utiliser.

A ce titre, il est notamment interdit à l'Utilisateur :

- de réaliser des copies, qu'elles soient provisoires ou permanentes de l'Application, de ses pages écran, de l'enchaînement de celles-ci, de leur contenu ou d'un élément quelconque de l'Application ;

- de diffuser, distribuer, louer, commercialiser, sous-licencier (sauf avec accord exprès préalable écrit de FOODVISOR), céder, mettre à disposition, de manière directe ou indirecte l'Application, des copies de celle-ci ou de son contenu, à titre gratuit ou onéreux, à des tiers ;
- d'utiliser les spécifications de l'Application pour créer ou permettre la création ou la commercialisation d'une interface, programme, logiciel, ou dérivé dont l'objet, la fonction ou l'expression serait substantiellement ou formellement similaire à l'Application, ainsi que tout autre acte portant atteinte aux droits de FOODVISOR ;
- de modifier, adapter, faire évoluer, altérer, de réviser ou de décompiler l'Application à quelque fin que ce soit ;
- de procéder à un interfaçage ou une intégration avec d'autres produits ;
- de procéder à l'insertion d'écrans ou de dispositifs intermédiaires permettant de modifier le nombre d'utilisateurs autorisés ;
- d'utiliser ses mots de passe et/ou identifiant à des fins autres que leur stricte finalité d'authentification,
- toute intrusion, test d'intrusion sur l'Application sans en avoir averti FOODVISOR et avoir obtenu préalablement son accord ;
- de céder, louer, sous-louer ou transférer sa Licence d'utilisation à un tiers sans le consentement préalable écrit de FOODVISOR.

Il en est de même concernant l'extraction et la réutilisation du contenu des bases de données figurant sur l'Application « Foodvisor » et les Sites internet FOODVISOR qui sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 portant transposition dans le Code de la propriété intellectuelle de la Directive Européenne du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.

A ce titre, toute reproduction, réutilisation ou extraction du contenu de la base de données engagerait la responsabilité de l'Utilisateur.

En capturant les photographies, l'Utilisateur accepte expressément que ces photographies puissent être utilisées et/ou exploitées par FOODVISOR, non seulement dans le cadre de l'Application « Foodvisor » et des Sites internet FOODVISOR, mais également par tout tiers dûment autorisé par FOODVISOR.

S'agissant de photographies destinées à reproduire de manière mécanique le plus fidèlement possible les aliments, l'Utilisateur reconnaît que celles-ci sont dépourvues d'originalité et ne peuvent aspirer à la protection conférée par le droit d'auteur.

Dans l'hypothèse où telle ou telle photographie serait susceptible d'être considérée comme une œuvre de l'esprit protégeable au titre du droit d'auteur, l'Utilisateur cède à titre non exclusif à FOODVISOR qui l'accepte l'ensemble des droits patrimoniaux (droits de reproduction, de représentation, de modification, d'adaptation et de traduction, de distribution et commercialisation) sur tous supports, et notamment et non limitativement, papier, document électronique ou numérique et autres, et par tous moyens de diffusion.

Les droits sont consentis par l'Utilisateur à FOODVISOR sur tous supports et sont cédés pour le monde entier, à titre gratuit, et pour la durée maximum de la propriété intellectuelle telle que prévue par les lois et règlements et traités internationaux applicables. L'Utilisateur reconnaît et accepte que les photographies capturées par lui pourront faire l'objet, dans le cadre de leur utilisation / exploitation, de modifications diverses (couleurs, définition, homothétie, annotations...).

Article 7 – Garanties

7.1 L'Utilisateur reconnaît que FOODVISOR ne garantit pas l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité des données présentées dans l'Application, fournie « en l'état ». L'Application fournit à l'Utilisateur des données à titre indicatif et général qui permettent au consommateur d'être plus sensible notamment à la composition de ses assiettes et aliments consommés mais ne garantit pas une meilleure santé à l'Utilisateur. L'Application ne fournit pas de recommandation médicale et ne saurait en aucun cas se substituer à une consultation chez un professionnel de santé, notamment un diététicien ou un médecin. Le contenu de l'Application peut ne pas être approprié pour les personnes qui ont déjà eu des troubles alimentaires. L'Utilisateur admet expressément utiliser l'Application à ses propres risques et sous sa responsabilité exclusive.

Par ailleurs FOODVISOR ne garantit pas que l'Application fonctionnera sans interruption ou dysfonctionnement, ou sera exempte d'anomalies ou d'erreurs pouvant être corrigées, ou qu'elle est compatible avec du matériel ou une configuration autre que ceux expressément approuvés par FOODVISOR.

7.2 Garanties légales

L'Utilisateur bénéficie de la garantie légale de conformité (articles L. 217-4 à L. 217-14 du code de la consommation) et de la garantie légale relative aux défauts de la chose vendue (articles 1641 à 1649 et 2232 de code civil) dans les conditions suivantes :

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant un délai de deux ans à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique pendant toute la durée pendant laquelle ce contenu ou service est fourni en vertu du contrat.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;

2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;

3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;

4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;

5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

Il peut exercer ces garanties en notifiant à FOODVISOR par email ou voie postale en se référant à l'article 12 des présentes Conditions Générales

Article 8 - Mises à jour

8.1 FOODVISOR fait ses meilleurs efforts pour fournir des Services performants et conformes aux Utilisateurs et pour maintenir les Services dans des conditions opérationnelles optimales.

8.2 L'Utilisateur est informé que dans ce cadre des mises à jour de l'Application sont nécessaires afin notamment maintenir, d'adapter et faire évoluer les fonctionnalités notamment aux exigences légales et réglementaires mais également afin d'améliorer les Services.

8.3 L'Utilisateur sera informé en avance de la mise à jour et de leur disponibilité via le Store ou via l'Application.

L'installation sera réalisée soit automatiquement selon la configuration du terminal de l'Utilisateur soit manuellement par l'Utilisateur via le Store.

8.4 L'Utilisateur est informé que l'installation de certaines mises à jour (notamment liées au maintien de la conformité) est nécessaire afin de continuer à utiliser l'Application. A défaut, l'Utilisateur reconnaît que l'accès à l'Application peut être suspendu jusqu'à ce que la mise à jour soit réalisée ou son utilisation dégradée ou limitée, sans que la responsabilité de FOODVISOR puisse être recherchée à ce titre.

Pour les mises à jour non nécessaires au maintien de la conformité qui auraient une incidence négative majeure sur l'accès à l'Application ou l'utilisation de l'Application, l'Utilisateur peut résilier l'Abonnement de plein droit et sans frais dans un délai de trente (30) jours. Cette possibilité de résilier l'Abonnement n'est toutefois pas possible si FOODVISOR a proposé le conserver l'Application sans la mise à jour et que cette dernière demeure en conformité.

Article 9 - Données Personnelles

9.1 Pour les besoins de la mise à disposition de l'Application et du Site, FOODVISOR est amenée à traiter des données personnelles collectées en tant que responsable de traitement au sens de l'article 4 du RGPD. A ce titre, FOODVISOR s'engage à collecter et traiter les Données Personnelles de l'Utilisateur en conformité avec la réglementation en vigueur applicable au traitement des Données Personnelles, et notamment le Règlement UE n°2016/679 Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 et le RGPD (ci-après ensemble la « Réglementation Applicable »), et à limiter leur collecte, en tant que de besoin, au strict nécessaire.

9.2 Les Données Personnelles collectées auprès de l'Utilisateur, telles que notamment son identité (nom, prénom, age), ses coordonnées (email, téléphone, adresse postale, etc.), les informations concernant sa santé (taille, poids, existence de pathologies, allergies etc.), sont traitées par FOODVISOR aux fins de l'exécution de ses obligations dans le cadre de la mise à disposition de l'Application et de fourniture des Services, ainsi qu'aux fins de respect de ses obligations légales et réglementaires conformément à la Réglementation Applicable.

9.3 Les Données Personnelles seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle entre les Parties, puis pendant une durée maximale de trois (3) ans à compter de la dernière activité de l'Utilisateur sur l'Application.

9.4 FOODVISOR est seule destinataire des Données Personnelles de l'Utilisateur. Toutefois, l'Utilisateur est informé que certaines Données Personnelles transmises à FOODVISOR sont susceptibles d'être transmises à des partenaires, sous-traitants au sens du RGPD lorsque cela s'avère strictement nécessaire, ainsi qu'aux autres entités du groupe auquel appartient FOODVISOR.

9.5 En cas de transfert de Données Personnelles auprès d'un partenaire situé hors de l'Union Européenne, FOODVISOR s'assure que ses partenaires disposent de clauses contractuelles types telles qu'établies par la Commission européenne ou que des garanties appropriées sont prises par ses partenaires conformément à l'article 46 du RGPD.

9.6 FOODVISOR s'engage à prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des Données Personnelles transmises par l'Utilisateur en conformité avec la Réglementation Applicable, notamment par le biais de mesures techniques et organisationnelles de

sécurité adaptées à la nature des Données Personnelles collectées et traitées (chiffrement, cryptographie, stockage sécurisé, etc.).

9.7 L'Utilisateur conserve l'entière propriété de ses Données Personnelles et peut, dans ce cadre, exercer l'un ou plusieurs des droits prévus par les articles 15 à 21 du RGPD et notamment son droit d'accès aux Données Personnelles le concernant, son droit d'effacement, de rectification, de limitation du traitement, de portabilité, et le droit de donner des directives sur ses Données Personnelles après sa mort.

Pour l'exercice de l'ensemble de ces droits, l'Utilisateur devra contacter FOODVISOR par email ou voie postale comme indiqué dans l'article 12 des présentes Conditions Générales. Une réponse lui sera adressée par FOODVISOR dans un délai d'un (1) mois, hors demande complexe. L'Utilisateur bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75007 Paris).

9.8 Pour plus d'informations concernant le traitement des Données Personnelles par FOODVISOR, nous vous invitons à consulter notre Politique de confidentialité (<https://www.foodvisor.io/privacy-policy/>).

Article 10 – Cookies

L'Application « Foodvisor » et les Sites internet FOODVIROR utilisent des cookies afin d'offrir à l'Utilisateur une expérience sur mesure lors de sa visite et d'optimiser ses plateformes afin qu'elles correspondent mieux à ses intérêts et préférences.

Pour obtenir une information complète sur les cookies utilisées par FOODVISOR et gérer vos préférences en la matière, l'Utilisateur est invité à consulter la page « Cookies » (<https://www.foodvisor.io/cookies>) de FOODVISOR.

Article 11 – Responsabilité

L'Utilisateur accepte d'utiliser l'Application « Foodvisor » sous sa propre responsabilité et à ses propres risques. Les informations communiquées via l'Application « Foodvisor » par FOODVISOR ne le sont qu'à titre indicatif. L'Utilisateur est informé qu'il est libre de suivre ou non les conseils qui lui sont fournis à travers l'Application « Foodvisor » et qu'il ne pourra en aucun cas rechercher la responsabilité de FOODVISOR dans l'hypothèse où la mise en œuvre de ces recommandations n'aboutirait pas au résultat escompté.

FOODVISOR ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations.

La responsabilité de FOODVISOR ne pourra pas non plus être engagée en raison d'une indisponibilité technique de la connexion, qu'elle soit due (sans que la liste ci-après soit exhaustive), à une maintenance, à une mise à jour, à une modification, à une intervention de l'hébergeur, à une grève interne ou externe, à une panne de réseau, à une coupure d'alimentation électrique.

L'Utilisateur admet connaître les limitations et contraintes propres au réseau internet.

FOODVISOR ne pourra être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation, de mauvaise configuration du périphérique de l'Utilisateur, ou encore de l'emploi d'un périphérique peu usité ou obsolète par l'Utilisateur.

L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser le Site ou l'Application, notamment pour cause d'incompatibilité du matériel, ne peut donner lieu à aucun dédommagement, remboursement ou mise en cause de la responsabilité de l'Éditeur, sauf dans le cas d'un vice caché avéré ou de non-conformité (voir ci-avant, 7).

Article 12 – Réclamation

Toute question, réclamation ou demande de l'Utilisateur relative à l'Application « Foodvisor » ou aux Sites internet FOODVISOR devra être adressée :

- soit par mail à l'adresse email « support@foodvisor.io »
- soit par voie postale à l'adresse : Service Client FOODVISOR, 21 rue du faubourg Saint-Antoine, 75011 PARIS

Article 13 – Renonciation

Le fait pour FOODVISOR de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes Conditions Générales ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 14 - Attribution de juridiction

En cas de différend au sujet de l'application des présentes Conditions Générales ou de leur interprétation, l'Utilisateur a la possibilité procéder à une réclamation auprès de FOODVISOR conformément à l'article 12 précité, avec lequel il tentera directement de trouver une solution amiable au litige rencontré. FOODVISOR s'engage à traiter cette réclamation dans les meilleurs délais et à tenir l'Utilisateur informé de l'avancement de son dossier. Dans l'hypothèse où l'Utilisateur ne serait pas satisfait du traitement de sa réclamation, l'Utilisateur a la possibilité, avant toute action en justice, de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont FOODVISOR est adhérente aux coordonnées suivantes :

CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice
49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris – <https://www.cm2c.net> – cm2c@cm2c.net

Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable.

De façon générale et dans la mesure permise par la loi, tout différend au sujet de l'application des présentes Conditions Générales et de leur interprétation, de leur exécution sera porté devant les juridictions compétentes.

Article 15 – Droit applicable

Toute question relative aux présentes Conditions Générales ainsi qu'aux ventes qu'elles sont susceptibles de régir, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit.

Toutefois, si le droit en vigueur dans l'Etat de résidence de l'Utilisateur prévoit des normes de protection des consommateurs plus avantageuses pour ce dernier, ces normes prévaudront sur les stipulations contraires des Conditions générales.

Article 16 – Dispositions générales

16.1 FOODVISOR est susceptible de mettre à jour les présentes Conditions Générales à tout moment. Dans cette hypothèse, FOODVISOR en informera l'Utilisateur afin qu'il en prenne connaissance et renouvelle son consentement.

16.2 Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 17 – Programme de parrainage

17.1 FOODVISOR est susceptible de proposer, de manière ponctuelle ou permanente, un programme de parrainage (le « **Programme** ») permettant à un Utilisateur de l'Application « Foodvisor » (le « **Parrain** ») d'inviter une personne de son entourage (le « **Filleul** ») à découvrir l'Application.

Dans le cadre du Programme, FOODVISOR peut, sous réserve du respect des conditions prévues au présent article, attribuer au Parrain une récompense (la « **Récompense** »), notamment sous la forme d'une carte cadeau Amazon. Le Parrain et le Filleul sont ci-après désignés ensemble les « **Participants** ».

17.2 Pour que le Filleul puisse recevoir le courrier électronique (email) présentant l'offre de parrainage et être éligible au Programme, les conditions suivantes doivent être réunies **cumulativement** :

- le Parrain peut envoyer au maximum 10 offres de parrainage, uniquement à 10 adresses email. Chaque envoi d'une offre de parrainage est comptabilisé comme un essai, y compris lorsque plusieurs envois sont effectués à la même adresse email. Ainsi, si le Parrain envoie 10 fois une offre à la même adresse email, ces 10 envois sont comptés comme 10 essais et le Parrain ne pourra plus effectuer d'envoi d'offres de parrainage ;
- le Filleul ne doit pas disposer d'un compte Foodvisor existant ; et
- l'adresse email du Filleul ne doit jamais avoir été utilisée auparavant pour créer ou utiliser un compte Foodvisor.

En conséquence, si l'adresse email du Filleul a déjà été utilisée dans l'Application (y compris par le Filleul ou par toute autre personne), le Filleul ne pourra pas recevoir l'email d'offre de parrainage et ne pourra pas être considéré comme éligible au Programme au titre de cette adresse.

17.3 Le Parrain est éligible à la Récompense uniquement lorsque l'ensemble des conditions suivantes est réuni :

- le Parrain réclame sa Récompense dans un délai de six (6) mois à compter de la date d'éligibilité ;
- le Filleul a démarré un essai de quatorze (14) jours ;
- le Filleul a mené l'essai à son terme ; et
- à l'issue de l'essai, le Filleul a converti vers un abonnement payant Foodvisor (c'est-à-dire a souscrit un abonnement payant).

Si l'essai de 14 jours n'a pas été démarré, s'il a été annulé avant son terme (pour quelque motif que ce soit), ou si le Filleul ne souscrit pas un abonnement payant à l'issue de l'essai, le Parrain ne pourra pas prétendre à la Récompense.

17.4 FOODVISOR se réserve le droit :

- de vérifier l'éligibilité des Participants au Programme ;
- de refuser ou d'annuler l'attribution de tout ou partie d'une Récompense en cas de fraude, tentative de fraude, abus, ou non-respect des présentes ;
- de modifier, suspendre ou mettre fin au Programme à tout moment, conformément à la réglementation applicable.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de :

Société FOODVISOR
21 rue du Faubourg Saint Antoine
75011 PARIS

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la souscription de l'abonnement Premium au titre de l'application Foodvisor ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Adresse e-mail du (des) compte(s) utilisateur(s) :

ID utilisateur du (des) compte(s) utilisateur(s) :
(pour trouver votre ID, allez dans la page paramètres de votre application et défilez jusqu'en bas)

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.